

Mettre en place une gouvernance efficace	
OBJECTIFS DE LA FORMATION	La formation est inscrite au parcours mis en place pour les bénévoles réguliers et se compose de plusieurs modules dont c'est le premier. Les objectifs de ce module sont : ➤ Mieux comprendre et améliorer la gestion et la direction de son association.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	8 à 15 personnes. Formation accessible aux personnes porteuses de handicap
PUBLIC CIBLE	Les dirigeants bénévoles associatifs
PRÉREQUIS	Occuper un poste d'administrateur.
CONTENUS DE LA FORMATION	<p>Ce module permet d'acquérir les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier le champ des possibles en matière d'organisation ; ➤ Clarifier les rôles des administrateurs ; ➤ Clarifier la relation administrateurs/salariés, présidence/direction ; ➤ Choisir son mode de fonctionnement parmi les options possibles. <p>Programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Jour 1 : <ul style="list-style-type: none"> I. Clarifier les fonctions des dirigeants et leurs responsabilités : <ol style="list-style-type: none"> 1. Articulation présidence/direction ; 2. Définir les missions de chaque administrateur ; la fiche de mission ; 3. Je risque quoi en tant qu'administrateur ? Comment se prémunir ? 4. La responsabilité civile et la responsabilité pénale de l'association ; 5. La responsabilité civile et la responsabilité pénale des administrateurs ; 6. Les responsabilités en droit du travail. II. Répartir les rôles : <ol style="list-style-type: none"> 1. Collaboration salariés/bénévoles ; 2. L'organisation du travail en commun ; 3. Fidéliser ses bénévoles autour d'une charte du bénévolat.

	<p>❖ Jour 2 :</p> <p>I. La répartition et la délégation de pouvoirs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Choisir qui pilote, qui dirige, qui gère ? 2. Animer les instances (AG, CA, commissions...) en facilitant les espaces d'expression ; 3. Les commissions, quelle coordination, quelles articulations avec les instances ? <p>II. Les nouveaux modèles d'organisation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Gouvernance : co-présidence, vice-présidence... 2. Economique : SCOP, SCIC... 3. Pratiquer des délégations motivantes.
MODALITES D'ÉVALUATION	Tests d'évaluation des connaissances au début et en fin de module ; Évaluations tout au long du module ; Questionnaire de satisfaction.
DURÉE DE L'ACTION	12 heures de formation non consécutives - samedi de 8h00 à 14h00.
COUT DE LA FORMATION	coût pédagogique financé dans le cadre du FDVA / 30 € TTC pour les frais annexe
COMMENT S'INSCRIRE	Les personnes qui souhaitent se positionner peuvent se rendre directement à l'adresse suivante : La Belle Créole, Fédération du Lien Economique, Social et Solidaire 1, Résidence Raphaël Arnassalon Circonvallation - 97100 Basse Terre Ou nous contacter : Email : flbcformation@federationlabellecreole.fr / Tél : 0690 81 89 03
LIEU DE FORMATION	<ul style="list-style-type: none"> • Villes du Sud Basse-Terre • Distanciel Responsable pédagogique : Monsieur SANDOZ au 0690 18 73 14 Coordinatrice pédagogique : Madame FIMIEZ au 0690 81 89 03
DATES DE FORMATION	session : 8 février 2025 et 15 février 2025
MÉTHODE PÉDAGOGIQUE	Formation participative ; Exercices ou mises en situation ; Techniques d'animation ; Supports écrits, visuels et oraux ; Supports pédagogiques.

Mise à jour 03/02/2025